

Violence entre partenaires intimes : expériences des jeunes femmes au Canada, 2018

par Laura Savage

Date de diffusion : le 19 mai 2021
Date de correction : le 17 août 2022



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Avis de correction

Une correction a été apportée à la prévalence de violence entre partenaires intimes chez les femmes (20 à 24) au Canada contenue dans le graphique 1.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Violence entre partenaires intimes : expériences des jeunes femmes au Canada, 2018

par Laura Savage, Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités

Les recherches canadiennes ont toujours démontré que les jeunes sont plus susceptibles que les personnes plus âgées d'être victimes de violence (Conroy et Cotter, 2017; Cotter et Savage, 2019; Perreault, 2015). En plus de l'âge, il a aussi été démontré que le genre est lié à un risque accru de violence, les femmes étant surreprésentées parmi les victimes (Burczycka, 2016; Cotter, 2021a; Cotter et Savage, 2019). L'Organisation mondiale de la Santé reconnaît que la violence faite aux femmes est un grave problème de santé publique qui a de profondes répercussions négatives immédiates et à long terme sur les victimes et les personnes survivantes¹ (Organisation mondiale de la Santé, 2012). La violence entre partenaires intimes (VPI) est une forme de violence fondée sur le genre et englobe un large éventail de comportements, y compris la violence physique, sexuelle et psychologique, de même que l'exploitation financière, commise par un conjoint marié, un conjoint de fait ou un partenaire amoureux, actuel ou ancien. Les données déclarées par la police dans le cadre du Programme de déclaration uniforme de la criminalité montrent que la VPI représente environ le tiers des crimes violents déclarés par la police au Canada (Burczycka, 2019; Conroy, 2021). Bien que tant les femmes que les hommes subissent de la VPI, les études menées jusqu'à maintenant révèlent que les femmes sont victimes des formes les plus graves (agressions physiques et sexuelles) de violence de la part d'un partenaire intime (Burczycka, 2016; Burczycka, 2019). En outre, les données sur les homicides montrent constamment que les femmes victimes d'homicide au Canada sont plus susceptibles d'être tuées par un partenaire intime que par tout autre type d'agresseur (Roy et Marcellus, 2019).

À l'aide des données autodéclarées de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) de 2018, le présent rapport porte sur les expériences de VPI chez les jeunes femmes de 15 à 24 ans au cours des 12 mois précédant l'enquête². Les expériences de VPI vécues au cours de la vie (depuis l'âge de 15 ans) chez les jeunes femmes sont également incluses, bien qu'elles soient limitées. Il convient de noter que, bien que des comparaisons soient effectuées entre les groupes d'âge lorsqu'on examine la prévalence de la VPI sur 12 mois, l'âge a une incidence considérable sur la période de référence pour la VPI au cours de la vie; par conséquent, il faut faire preuve de prudence au moment d'effectuer des comparaisons directes entre les groupes d'âge. En termes simples, les femmes de 25 ans et plus auront eu plus de temps pour être exposées à des expériences de VPI.

Dans le présent rapport, on explorera également la façon dont les différentes caractéristiques démographiques peuvent se recouper et avoir une incidence sur le risque de subir de la VPI, les répercussions émotionnelles de la VPI et les expériences d'agression physique et sexuelle de la part d'une personne autre qu'un partenaire intime. Il est essentiel de comprendre les expériences de violence entre partenaires intimes vécues par les jeunes femmes, car des recherches antérieures révèlent qu'il existe un lien entre la VPI subie à l'adolescence et la VPI subie à l'âge adulte (Cui et autres, 2013; Saint-Eloi Cadely et autres, 2020).

Ce rapport fait partie d'une série de rapports qui mettent en lumière les expériences de violence entre partenaires intimes vécues par diverses populations d'après les données de l'ESEPP. Les autres rapports de cette série portent sur les expériences des femmes (Cotter, 2021a), des femmes autochtones (Heidinger, 2021), des femmes de minorité sexuelle (Jaffray, 2021a), des hommes de minorité sexuelle (Jaffray, 2021b), des femmes ayant une incapacité (Savage, 2021a) et des femmes de minorité ethnoculturelle (Cotter, 2021b)³.

Encadré 1 Mesurer et définir la violence entre partenaires intimes

Dans le cadre de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP), des renseignements ont été recueillis sur la violence entre partenaires intimes (VPI) subie par les Canadiens depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête. L'enquête portait sur une vaste gamme de comportements commis par des partenaires intimes, y compris la violence psychologique, physique et sexuelle. La définition de partenaire était également large et englobait les conjoints mariés, conjoints de fait, partenaires amoureux et autres partenaires intimes actuels et anciens.

Dans l'ESEPP, la violence entre partenaires intimes est définie comme tout acte ou comportement violent commis par un partenaire intime actuel ou ancien, sans égard au fait que les partenaires vivent ensemble ou non. Dans le présent article, la violence entre partenaires intimes est généralement classée en trois catégories, soit la violence psychologique, la violence physique et la violence sexuelle.

La **violence psychologique** englobe les formes de violence qui ciblent le bien-être émotionnel, mental ou financier d'une personne ou qui nuisent à sa liberté personnelle ou à son sentiment de sécurité. Cette catégorie comprend 15 types particuliers d'abus, y compris la jalousie, les insultes et autres injures, le harcèlement ou les comportements harcelants, la manipulation, la séquestration ou les dommages matériels (pour obtenir la liste complète des éléments inclus dans cette catégorie, voir le tableau 1). Cette catégorie comprend également le fait que le partenaire avait rejeté sur la victime la faute de ses comportements violents ou abusifs, qui a été mesuré parmi les répondants qui ont subi certaines formes de VPI.

Encadré 1 — fin

Mesurer et définir la violence entre partenaires intimes

La **violence physique** comprend les formes de violence qui comportent des voies de fait ou des menaces d'agression physique. Au total, neuf types d'abus sont inclus dans cette catégorie, y compris les objets lancés à la victime, les menaces avec une arme, le fait d'être giflé, de se faire battre et de se faire étrangler (voir le tableau 1).

La **violence sexuelle** comprend les agressions sexuelles ou les menaces d'agression sexuelle et a été mesurée à l'aide de deux questions, soit le fait d'obliger la victime à se livrer à des actes sexuels contre son gré et le fait de forcer ou de tenter de forcer la victime à avoir des relations sexuelles.

La violence physique et sexuelle entre partenaires intimes est parfois regroupée dans une seule catégorie, particulièrement lorsque les données sur la VPI sont combinées à des données non liées à la VPI afin de calculer la prévalence totale de la victimisation criminelle.

Dans l'analyse présentée dans cet article, on adopte une approche inclusive à l'égard de la vaste gamme de comportements qui constituent la VPI. Aux fins de la présente analyse, les personnes qui ont répondu « oui » à au moins un élément de l'enquête mesurant la VPI sont incluses comme ayant été victimes de violence de la part d'un partenaire intime, peu importe le type ou la fréquence de la violence.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures de la VPI dans le cadre de l'ESEPP et d'autres sources de données sur la VPI au Canada, voir Cotter (2021a).

Les jeunes femmes sont plus susceptibles que les femmes de 25 ans et plus d'avoir été agressées sexuellement par un partenaire intime au cours des 12 mois précédant l'enquête

La violence entre partenaires intimes (VPI) comprend des formes manifestes d'agressions physiques et sexuelles ainsi que la violence psychologique et l'exploitation financière. Bien que ces comportements violents n'atteignent pas tous le seuil de l'acte criminel, la violence psychologique et l'exploitation financière peuvent causer une détresse émotionnelle profonde qui peut avoir de graves répercussions sur la vie quotidienne des victimes (Estefan et autres, 2016; Sullivan et autres, 2012).

Selon les résultats de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP), plus de 4 femmes sur 10 (44 %), qui avaient déjà été dans une relation intime, ont déclaré avoir subi une forme de VPI au cours de leur vie (depuis l'âge de 15 ans). Cela représente 6,2 millions de femmes de 15 ans et plus. En comparaison, 36 % des hommes ayant vécu en couple⁴ ont déclaré avoir subi une forme ou une autre de VPI depuis l'âge de 15 ans.

En ce qui concerne plus particulièrement les jeunes femmes de 15 à 24 ans, près de 3 sur 10 (29 %) ont déclaré avoir subi une forme ou une autre de VPI au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 1). Cette proportion était beaucoup plus élevée que celle observée chez les femmes de 25 ans et plus ayant vécu en couple (10 %). On observe la même tendance liée à l'âge chez les hommes, où la prévalence de la VPI sur 12 mois était la plus élevée chez les hommes de 15 à 24 ans (Cotter, 2021a). Il n'y avait pas non plus de différence statistiquement significative entre les jeunes femmes et les jeunes hommes de 15 à 24 ans pour ce qui est de la proportion de personnes ayant subi de la VPI au cours des 12 mois précédant l'enquête (Cotter, 2021a).

Au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête, les jeunes femmes étaient plus susceptibles que les femmes de 25 ans et plus de subir les trois catégories de VPI mesurées au moyen de l'ESEPP (tableau 1; tableau 2). Plus précisément, les jeunes femmes étaient cinq fois plus susceptibles d'avoir été agressées sexuellement (5 % par rapport à 1 % des femmes de 25 ans et plus), trois fois plus susceptibles d'avoir été agressées physiquement (6 % par rapport à 2 %) et près de trois fois plus susceptibles d'avoir subi de la violence psychologique ou d'avoir été exploitées financièrement par un partenaire intime au cours des 12 mois précédant l'enquête (28 % par rapport à 10 %).

Pour ce qui est des agressions sexuelles plus particulièrement, les jeunes femmes étaient cinq fois plus susceptibles que les femmes de 25 ans et plus de déclarer que leur partenaire les avait forcées ou avaient essayé de les forcer à avoir des relations sexuelles au cours des 12 mois précédant l'enquête (5 % par rapport à 1 %). Les jeunes femmes étaient également quatre fois plus susceptibles de déclarer que leur partenaire les avait obligées à se livrer à des actes sexuels contre leur gré (4 % par rapport à 1 % des femmes de 25 ans et plus) (tableau 1).

En ce qui concerne les comportements de violence physique, 6 % des jeunes femmes ont dit que leur partenaire les avait bousculées, poussées, agrippées ou projetées au sol au cours des 12 mois précédant l'enquête, comparativement à 1 % des

femmes de 25 ans et plus. Les jeunes femmes étaient également quatre fois plus susceptibles que les femmes de 25 ans et plus de dire que leur partenaire leur avait donné un coup de poing ou un coup de pied, ou les avait mordues ou frappées au moyen d'un objet (4 % par rapport à 0,5 %), les avait menacées de les frapper avec le poing ou tout autre objet qui aurait pu les blesser (4 % par rapport à 1 %) et que leur partenaire les avait giflées (4 % par rapport à 0,5 %) au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 1).

Les comportements psychologiquement abusifs les plus souvent déclarés par les jeunes femmes étaient les suivants : avoir un partenaire jaloux et qui ne voulait pas qu'elles parlent à d'autres hommes ou femmes (29 %), être rabaissées ou se faire dire des mots blessants (20 %) et le fait d'être traitées de personne dérangée, stupide ou bonne à rien (17 %). Même si ces comportements abusifs étaient aussi les plus souvent invoqués par les femmes de 25 ans et plus, ces dernières en ont été victimes dans des proportions beaucoup plus faibles (3 %, 7 % et 6 %, respectivement).

Quatre femmes âgées de 15 à 19 ans sur dix ont été victimes de violence de la part d'un partenaire intime au cours des 12 mois précédant l'enquête

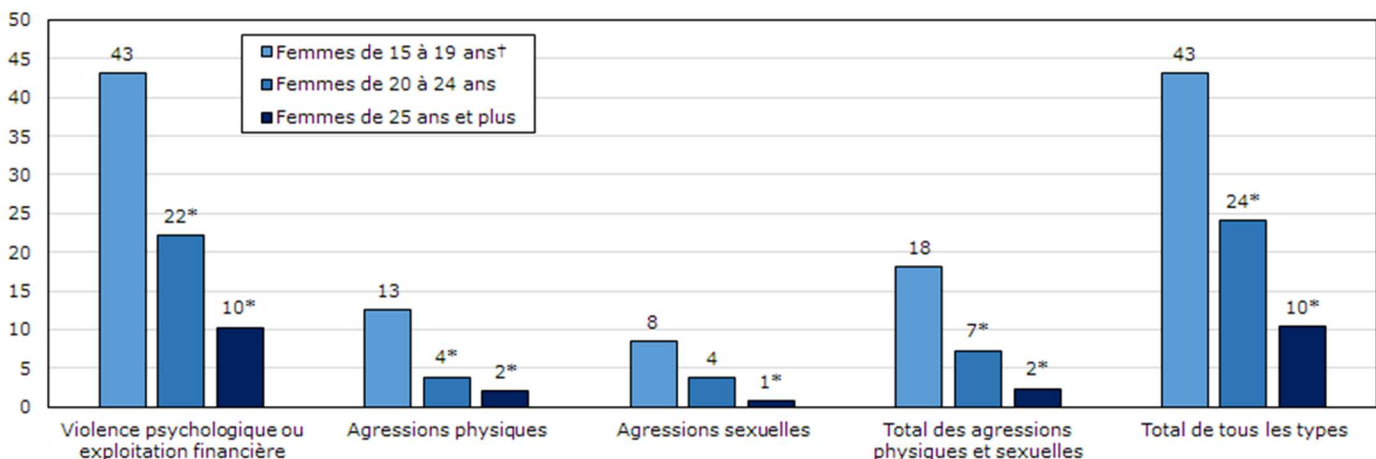
Des études ont démontré une forte prévalence d'agressions physiques et sexuelles chez les étudiants du secondaire et du postsecondaire (Burczycka, 2020; Cui et autres, 2013; Gage, 2016; Maxwell, 2020; Schultz et Jaycox, 2008). Les adolescents présentent un risque élevé de VPI, laquelle a été liée à certaines répercussions négatives à l'âge adulte, y compris la toxicomanie, de faibles performances scolaires, des comportements sexuels à risque et un risque accru de subir de la VPI à l'âge adulte (Coker et autres, 2014; Cui et autres, 2013; Decker et autres, 2014; Gage, 2016). Bien que le présent rapport porte sur les jeunes femmes de 15 à 24 ans, il est possible d'obtenir une autre ventilation selon l'âge. Dans cette section du rapport, on examine la prévalence de la VPI au cours des 12 mois précédant l'enquête chez les femmes de 15 à 19 ans, comparativement aux femmes de 20 à 24 ans et à celles de 25 ans et plus.

Plus de 4 femmes sur 10 (43 %) de 15 à 19 ans ont subi une forme ou une autre de violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cette proportion était beaucoup plus élevée que celle observée chez les femmes ayant vécu en couple âgées de 20 à 24 ans (24 %) et les femmes de 25 ans et plus (10 %) (graphique 1).

Graphique 1

Violence entre partenaires intimes commise contre les femmes au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le groupe d'âge de la victime, Canada, 2018

pourcentage



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : Comprend la violence commise par un conjoint marié, un conjoint de fait ou un partenaire amoureux (actuel ou ancien) ou une personne avec laquelle la victime entretenait un autre type de relation intime. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime (voir le tableau 1 pour obtenir la liste des éléments compris dans chaque catégorie).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Il convient de noter que les femmes de 15 à 19 ans étaient beaucoup plus susceptibles d'être victimes de violence psychologique de la part d'un partenaire intime au cours des 12 mois précédant l'enquête que leurs homologues plus âgées (43 % par rapport à 22 % chez les femmes de 20 à 24 ans et à 10 % chez celles de 25 ans et plus).

Les femmes de 15 à 19 ans étaient huit fois plus susceptibles que les femmes de 25 ans et plus de déclarer avoir été victimes d'agression sexuelle de la part d'un partenaire intime au cours des 12 mois précédant l'enquête (8 % par rapport à 1 %) (graphique 1). La différence entre les femmes de 15 à 19 ans et les femmes de 20 à 24 ans qui ont été agressées sexuellement par un partenaire intime au cours des 12 mois précédents n'était pas statistiquement significative.

En outre, les femmes de 15 à 19 ans étaient beaucoup plus susceptibles que les femmes plus âgées de déclarer avoir subi des agressions physiques de la part d'un partenaire intime au cours des 12 mois précédant l'enquête (13 % par rapport à 4 % des femmes de 20 à 24 ans et à 2 % des femmes de 25 ans et plus) (graphique 1). Environ 1 femme sur 10 (11 %) de 15 à 19 ans a déclaré qu'un partenaire l'avait giflée au cours des 12 mois précédant l'enquête. En comparaison, 1 % des femmes de 20 à 24 ans et 0,8 % des femmes de 25 ans et plus ont été victimes de violence physique. De plus, 11 % des femmes de 15 à 19 ans ont déclaré qu'un partenaire les avait menacées de violence, c'est-à-dire de les frapper avec le poing ou tout autre objet qui pourrait les blesser au cours des 12 mois précédant l'enquête, comparativement à 1 % des femmes de 20 à 24 ans et à 0,5 % des femmes de 25 ans et plus.

Les femmes de 15 à 19 ans et les femmes de 20 à 24 ans sont cinq fois plus susceptibles que les femmes de 25 ans et plus d'avoir été agressées physiquement ou sexuellement par une personne autre qu'un partenaire intime au cours des 12 mois précédents

Dans le cadre de l'ESEPP, en plus de poser des questions sur les expériences de violence entre partenaires intimes, on a également posé des questions sur la violence commise par une personne autre qu'un partenaire intime, c'est-à-dire de la violence perpétrée par un ami, une connaissance ou un étranger. En ce qui concerne la violence commise en dehors d'une relation avec un partenaire intime, les femmes de 15 à 19 ans et celles de 20 à 24 ans étaient nettement plus susceptibles que les femmes de 25 ans et plus d'avoir été agressées physiquement ou sexuellement par une personne autre qu'un partenaire intime au cours des 12 mois précédant l'enquête (15 % et 15 % par rapport à 3 %, respectivement). Même si les femmes de 15 à 19 ans étaient plus susceptibles que les femmes de 20 à 24 ans d'être agressées physiquement ou sexuellement par un partenaire intime au cours des 12 mois précédant l'enquête, il n'y avait aucune différence statistiquement significative entre elles pour ce qui est de la violence de la part d'une personne autre qu'un partenaire intime.

Plus précisément, 6 % des femmes de 15 à 19 ans et 6 % de celles de 20 à 24 ans avaient été agressées physiquement par une personne autre qu'un partenaire intime au cours des 12 mois précédents, comparativement à 1 % des femmes de 25 ans et plus. Plus de 1 femme sur 10 (12 %) âgée de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans avait été agressée sexuellement, comparativement à 2 % des femmes de 25 ans et plus.

La violence entre partenaires intimes est plus courante chez certaines populations

Bien que l'Organisation mondiale de la Santé reconnaisse que la violence entre partenaires intimes se produit dans tous les milieux et au sein de tous les groupes socioéconomiques, religieux et culturels, des recherches ont montré que certains groupes de femmes sont plus exposés que d'autres à la VPI, notamment les jeunes femmes, les femmes ayant une incapacité (Savage, 2021a), les femmes de minorité sexuelle (Jaffray, 2021a) et les femmes autochtones (Heidinger, 2021). Autrement dit, d'autres caractéristiques se recoupant avec le genre ont une incidence sur la probabilité d'être victime de VPI.

Des recherches antérieures ont révélé que les personnes appartenant à une minorité visible ont tendance à être moins susceptibles de subir de la violence au Canada; toutefois, cette constatation est en grande partie attribuable aux taux de victimisation moins élevés chez les personnes immigrantes appartenant à une minorité visible. En général, les recherches montrent que les personnes non immigrantes appartenant à une minorité visible ont tendance à afficher des taux de victimisation avec violence semblables à ceux des personnes n'appartenant pas à une minorité visible (Cotter, 2021b; Ibrahim, 2018; Simpson, 2018). Selon les données de l'ESEPP, le quart (25 %) des femmes appartenant à une minorité visible âgées de 15 à 24 ans ont subi une forme ou une autre de violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 3). Cette proportion était semblable à celle observée chez les femmes n'appartenant pas à une minorité visible âgées de 15 à 24 ans (30 %) et beaucoup plus élevée que celle constatée chez les femmes appartenant à une minorité visible âgées de 25 ans et plus (7 %) (tableau 3). Pour en savoir davantage sur les femmes immigrantes appartenant à une minorité visible et leurs expériences de VPI, voir Cotter (2021b).

Les femmes ayant une incapacité sont souvent surreprésentées parmi les victimes de violence, y compris la violence commise dans une relation avec un partenaire intime (Savage, 2021a). Les jeunes femmes ayant une incapacité étaient plus de deux fois plus susceptibles que les femmes de 25 ans et plus ayant une incapacité de déclarer avoir subi une forme de VPI au cours des 12 mois précédant l'enquête (33 % par rapport à 14 %) (tableau 3).

La victimisation pendant l'enfance augmentait le risque d'être victime de VPI. Les recherches ont toujours démontré qu'il existe un lien entre un certain type de violence physique, sexuelle ou psychologique pendant l'enfance et un risque accru de subir de la victimisation à l'âge adulte (Burczycka et Conroy, 2017; Cotter, 2021a; Cotter et Savage, 2019; Parks et autres, 2011; Tillyer, 2012; Widom et autres, 2008). Parmi les jeunes femmes qui avaient été agressées physiquement ou sexuellement au moins une fois avant l'âge de 15 ans, un peu moins des trois quarts (72 %) ont déclaré avoir subi une forme de VPI au cours de leur vie. Cette proportion était beaucoup plus élevée que celle observée chez les jeunes femmes qui n'avaient jamais été victimes de violence durant leur enfance (50 %). De même, les jeunes femmes qui ont déclaré avoir subi des pratiques parentales sévères⁵ étaient également plus susceptibles que celles qui n'avaient jamais fait l'objet de telles pratiques de déclarer avoir subi de la VPI (62 % par rapport à 43 %) (tableau 3).

Près de la moitié des jeunes femmes victimes de violence entre partenaires intimes éprouvent de l'anxiété ou sont sur leurs gardes en raison d'un partenaire intime

La violence entre partenaires intimes peut avoir des répercussions émotionnelles, psychologiques et physiques immédiates ou à long terme sur les victimes, telles que l'anxiété, l'état de choc, la peur, la dépression et les pensées suicidaires (Chen et Ullman, 2010; Haskell et Randall, 2019; Karakurt et autres, 2014). L'ESEPP comprenait des questions sur les répercussions émotionnelles découlant de leurs expériences de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie, ainsi que des questions précises sur la violence qu'elles ont subie au cours des 12 mois précédant l'enquête.

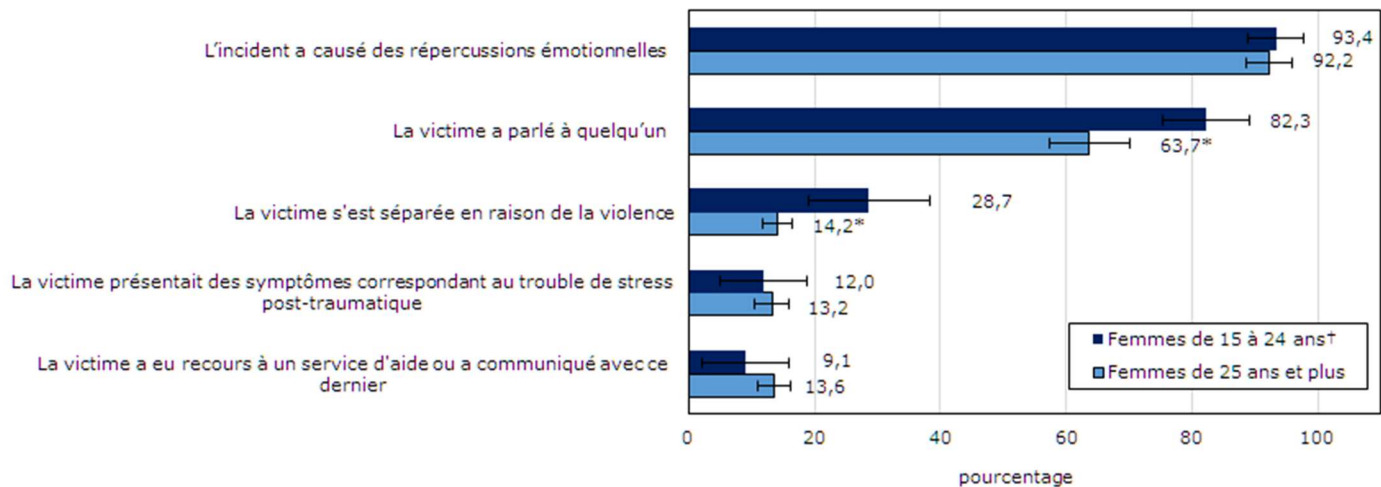
Environ la moitié (49 %) des jeunes femmes de 15 à 24 ans qui avaient été victimes de VPI à un moment donné depuis l'âge de 15 ans ont dit s'être senties anxieuses ou sur leurs gardes en raison des agissements d'un partenaire intime, alors que 4 sur 10 (42 %) ont dit s'être senties contrôlées ou piégées par le partenaire violent. Près de 1 jeune femme ayant subi de la VPI sur 3 (29 %) a dit avoir craint un partenaire à un moment donné depuis l'âge de 15 ans.

Dans l'ensemble, peu importe l'âge, la grande majorité des femmes qui ont été victimes de VPI ont déclaré que la violence avait un certain type de répercussions émotionnelles sur elles, les jeunes femmes ayant déclaré le plus souvent qu'elles se sont senties bouleversées, confuses ou frustrées (60 %), blessées ou déçues (57 %), en colère (48 %) et agacées (44 %). Les victimes qui subissent un traumatisme physique ou psychologique peuvent développer un trouble de stress post-traumatique⁶ (TSPT), caractérisé par des sentiments de détachement, des cauchemars et des comportements d'évitement⁷. Les études sur le sujet donnent à penser que les victimes de violence entre partenaires intimes reçoivent souvent un diagnostic de TSPT (Dutton et autres, 2006; Karakurt et autres, 2014). Selon les données de l'ESEPP, un peu plus de 1 jeune femme sur 10 (12 %) a déclaré des symptômes correspondant au TSPT (graphique 2).

Graphique 2

Répercussions de la violence entre partenaires intimes sur les victimes et mesures prises par celles-ci au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le groupe d'âge de la victime, Canada, 2018

Répercussions



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : Le calcul des pourcentages est fondé sur les personnes qui ont été victimes d'une forme quelconque de violence entre partenaires intimes (violence psychologique, physique ou sexuelle) commise par un partenaire intime actuel ou ancien.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Peu de jeunes victimes de violence entre partenaires intimes communiquent avec les services d'aide aux victimes ou les utilisent

Les recherches ont toujours démontré que la plupart des victimes de violence n'utilisent pas les services d'aide aux victimes ou ne communiquent pas avec ces derniers (Conroy et Cotter, 2017; Cotter et Savage, 2019; Perreault, 2020a), et c'est également le cas pour la grande majorité des victimes de VPI. De nombreux facteurs peuvent influencer sur la décision d'une victime de demander de l'aide, notamment la gravité et la fréquence de la violence, les blessures, la crainte de représailles, la disponibilité et l'accessibilité de l'aide, et la situation économique (Cheng et Lo, 2019; Hyman et autres, 2006).

Conformément aux constatations antérieures, la grande majorité (91 %) des jeunes femmes qui avaient subi une forme ou une autre de VPI au cours des 12 mois précédant l'enquête n'avaient pas eu recours à un service officiel ou n'avaient pas communiqué avec un tel service (graphique 2). La raison la plus souvent invoquée par les jeunes victimes était qu'elles ne voulaient pas ou n'avaient pas besoin d'aide (65 %). La proportion de femmes de 25 ans et plus qui n'avaient pas eu recours

à un service officiel ou qui n'avaient pas communiqué avec un tel service n'était pas statistiquement différente de celle des jeunes femmes (86 %). Il était beaucoup plus courant de parler de la victimisation avec quelqu'un, comme un ami, un membre de la famille ou un collègue. Ainsi, 8 jeunes femmes sur 10 (82 %) et près des deux tiers (66 %) des femmes de 25 ans et plus ont déclaré avoir parlé à quelqu'un de la victimisation qu'elles ont subie (graphique 2).

Les jeunes femmes sont plus susceptibles que les femmes de 25 ans et plus de se séparer de leur partenaire en raison de la violence

Selon les résultats de l'ESEPP, les jeunes femmes étaient deux fois plus susceptibles que les femmes de 25 ans et plus de dire qu'elles s'étaient séparées de l'auteur présumé en raison de la violence (29 % par rapport à 14 %). La décision de quitter un partenaire violent est complexe et peut être influencée par des facteurs individuels, familiaux et socioculturels. Une victime de violence entre partenaires intimes peut choisir de demeurer dans une relation de violence pour diverses raisons, notamment la crainte de représailles, le manque de soutien social, la dépendance financière, la peur de ne pas être crue et le souci pour ses enfants (Organisation mondiale de la Santé, 2012). Les victimes qui sont plus jeunes peuvent avoir moins de liens avec un partenaire violent, car elles sont moins susceptibles d'être liées à un partenaire parce qu'ils ont des enfants ensemble ou possèdent des biens ensemble (Eckstein, 2011), ou elles peuvent être moins susceptibles d'avoir été isolées des amis et de membres de la famille. Dans le cadre de l'ESEPP, 3 % des jeunes femmes de 15 à 24 ans ont déclaré avoir un ou plusieurs enfants vivant au sein de leur ménage au moment de l'enquête, comparativement à 44 % des femmes de 25 ans et plus.

Encadré 2 Expériences de victimisation avec violence au cours de la vie

En plus des questions sur la prévalence de la violence entre partenaires intimes (VPI) au cours des 12 mois précédents, l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) a également posé des questions sur les expériences de VPI au cours de la vie (depuis l'âge de 15 ans⁸). Il est important de noter que les femmes de 25 ans et plus ont eu plus de temps pour accumuler ces expériences, de sorte que les comparaisons directes entre les jeunes femmes et leurs homologues plus âgées ne sont pas recommandées lorsqu'il est question des expériences de VPI au cours de la vie. Dans cet encadré, on explorera les expériences des jeunes femmes en matière de violence de la part d'un partenaire intime et aux mains d'une autre personne qu'un partenaire intime depuis l'âge de 15 ans.

Plus de la moitié des jeunes femmes ont subi une forme ou une autre de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie

Selon les résultats de l'ESEPP, plus de la moitié (56 %) des jeunes femmes de 15 à 24 ans qui avaient déjà été dans une relation avec un partenaire intime ont déclaré avoir subi une forme de VPI au moins une fois depuis l'âge de 15 ans (tableau 1). Cette proportion était beaucoup plus élevée que celle observée chez les femmes de 25 ans et plus ayant vécu en couple (43 %).

Plus de 1 jeune femme sur 10 (13 %) a déclaré avoir été agressée sexuellement au moins une fois par un partenaire intime depuis l'âge de 15 ans (tableau 1). Plus précisément, 11 % des jeunes femmes ont dit qu'elles avaient été obligées de se livrer à des actes sexuels contre leur gré, et 10 % ont mentionné que leur partenaire les avait forcées ou avait essayé de les forcer à avoir des relations sexuelles (tableau 1).

Près de 2 jeunes femmes sur 10 (17 %) ont déclaré avoir été agressées physiquement au moins une fois par un partenaire intime depuis l'âge de 15 ans. Parmi les comportements de violence physique abordés dans le cadre de l'ESEPP, les jeunes femmes ont le plus souvent déclaré avoir été bousculées, poussées, agrippées ou projetées au sol (12 %), giflées (8 %) et frappées à coups de pied ou de poing ou mordues (8 %) par un partenaire intime (tableau 1).

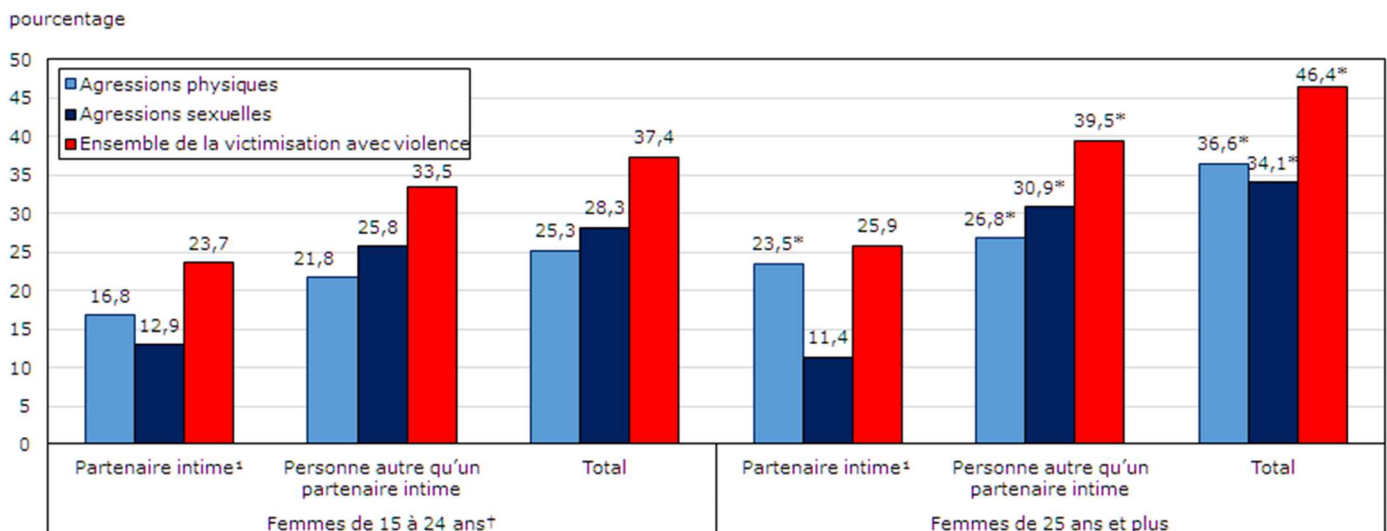
Près de 4 jeunes femmes sur 10 ont été agressées physiquement ou sexuellement par une personne autre qu'un partenaire intime au cours de leur vie

Les jeunes femmes étaient beaucoup moins susceptibles que les femmes de 25 ans et plus de déclarer avoir été agressées physiquement ou sexuellement par une personne autre qu'un partenaire intime depuis l'âge de 15 ans (tableau 4). Les jeunes femmes étaient également moins susceptibles de déclarer avoir été agressées physiquement par un partenaire intime (17 % par rapport à 24 % des femmes de 25 ans et plus). Les jeunes femmes et les femmes de 25 ans et plus ont déclaré avoir subi des niveaux semblables d'agressions sexuelles de la part d'un partenaire intime (tableau 4; graphique 3).

Encadré 2 — fin

Expériences de victimisation avec violence au cours de la vie

Graphique 3
Agressions physiques et sexuelles commises contre les femmes depuis l'âge de 15 ans, selon le groupe d'âge de la victime et le lien de l'auteur présumé avec celle-ci, Canada, 2018



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Comprend la violence commise par un conjoint marié, un conjoint de fait ou un partenaire amoureux (actuel ou ancien) ou une personne avec laquelle la victime entretenait un autre type de relation intime. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime.

Note : Voir le tableau 4 pour connaître les intervalles de confiance pour chaque estimation.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Près de 2 jeunes femmes sur 10 ont été agressées physiquement ou sexuellement au cours de l'année précédant l'enquête

Au cours des 12 mois précédant l'enquête, les jeunes femmes étaient beaucoup plus susceptibles que leurs homologues d'être victimes d'agression physique et sexuelle de la part d'un partenaire intime et aux mains d'une personne autre qu'un partenaire intime (tableau 5). Les jeunes femmes étaient six fois plus susceptibles que les femmes de 25 ans et plus de déclarer avoir été victimes d'une agression sexuelle de la part d'une personne autre qu'un partenaire intime (12 % par rapport à 2 %) et cinq fois plus susceptibles d'avoir été victimes d'une agression sexuelle de la part d'un partenaire intime (5 % par rapport à 1 %) au cours de l'année précédant l'enquête (tableau 5).

Aucune différence provinciale ou régionale dans les expériences de violence de la part d'un partenaire intime entre les jeunes femmes et les femmes de 25 ans et plus

Dans l'ensemble, il n'y avait pas de différence statistiquement significative entre les provinces et les régions chez les jeunes femmes et les femmes de 25 ans et plus en ce qui concerne les expériences de VPI au cours de la vie. Toutefois, en Ontario, au Manitoba et dans les territoires, les jeunes femmes étaient beaucoup moins susceptibles d'avoir été victimes de violence par une personne autre qu'un partenaire intime que les femmes de 25 ans et plus (tableau 6).

Description de l'enquête

En 2018, Statistique Canada a mené le premier cycle de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP). Cette enquête a pour objet de recueillir des renseignements sur les expériences vécues par les Canadiens en public, au travail, en ligne et dans leurs relations intimes.

La population cible de l'ESEPP est composée des Canadiens de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes vivant en établissement ne sont pas incluses. Cela signifie que les résultats de l'enquête pourraient ne pas tenir compte des expériences de violence aux mains d'un partenaire intime des personnes vivant dans un refuge, un établissement ou un autre type de logement collectif. Une fois qu'un ménage était joint, une personne de 15 ans et plus était sélectionnée au hasard pour participer à l'enquête.

Dans les provinces, la collecte des données s'est déroulée d'avril à décembre 2018. Les réponses ont été obtenues au moyen d'un questionnaire à remplir soi-même en ligne ou d'un questionnaire administré par un intervieweur au téléphone. Les répondants ont été en mesure de répondre dans la langue officielle de leur choix. La taille de l'échantillon dans les 10 provinces s'établissait à 43 296 répondants. Le taux de réponse dans les provinces s'établissait à 43,1 %.

Dans les territoires, la collecte des données s'est déroulée de juillet à décembre 2018. Les réponses ont été obtenues au moyen d'un questionnaire à remplir soi-même en ligne ou d'un questionnaire administré par un intervieweur au téléphone. Les répondants ont été en mesure de répondre dans la langue officielle de leur choix. La taille de l'échantillon dans les trois territoires s'établissait à 2 597 répondants. Le taux de réponse dans les territoires s'établissait à 73,2 %.

Parmi les non-répondants figuraient les personnes qui ont refusé de participer à l'enquête, celles qui ne pouvaient pas être jointes et celles qui ne parlaient ni le français ni l'anglais. Selon le Recensement de la population de 2016, 7 % de la population des minorités visibles ne parlait ni le français ni l'anglais, comparativement à 0,5 % de la population n'appartenant pas à une minorité visible. Les chiffres des répondants de l'échantillon ont été pondérés afin que leurs réponses représentent la population canadienne de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement.

Limites des données

Comme c'est le cas pour toutes les enquêtes auprès des ménages, les données comportent certaines limites. Les résultats reposent sur un échantillon et sont donc sujets à des erreurs d'échantillonnage. Des résultats légèrement différents auraient pu être obtenus si la population entière avait participé à l'enquête.

En ce qui a trait à la qualité des estimations, les limites inférieure et supérieure des intervalles de confiance sont présentées. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

Références

BURCZYCKA, Marta, et Shana CONROY. 2017. « La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2015 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

BURCZYCKA, Marta. 2016. « La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

BURCZYCKA, Marta. 2019. « La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

BURCZYCKA, Marta. 2020. « Les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes, 2019 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

CHEN, Yingyu, et Sarah E. ULLMAN. 2010. « Women's reporting of sexual and physical assaults to police in the National Violence Against Women Survey », *Violence Against Women*. vol. 16, n° 3, p. 262 à 279.

CHENG, Tyrone C., et Celia C. LO. 2019. « Physical intimate partner violence: factors related to women's contact with police », *Journal of Comparative Family Studies*. vol. 50, n° 3, p. 229 à 241.

COKER, Ann L, et autres. 2014. « Dating violence victimization and perpetration rates among high school students », *Violence Against Women*, vol. 20, n° 10, p. 1220 à 1238.

CONROY, Shana, et Adam COTTER. 2017. « Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

CONROY, Shana. 2021. « La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2019 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

COTTER, Adam, et Laura SAVAGE. 2019. « La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018 : Premiers résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

COTTER, Adam. 2021a. « Violence entre partenaires intimes au Canada, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

COTTER, Adam. 2021b. « Violence entre partenaires intimes au Canada, 2018 : expériences des femmes appartenant à une minorité visible », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

CUI, Ming, et autres. 2013. « The continuation of intimate partner violence from adolescence to young adulthood », *Journal of Marriage and Family*. vol. 75, n° 2, p. 300 à 313.

- DECKER, Michele R., et autres. 2014. « Prevalence and health impact of intimate partner violence and non-partner sexual violence among female adolescents aged 15-19 years in vulnerable urban environments: A multi-country study », *Journal of Adolescent Health*, vol. 55, n° 6, p. 58 à 67.
- DUTTON, Mary Ann, et autres. 2006. « Intimate partner violence, PTSD, and adverse health outcomes », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 21, n° 7, p. 955 à 968.
- ECKSTEIN, Jessica J. 2011. « Reasons for staying in intimately violent relationships: Comparisons of men and women and messages communicated to self and others », *Journal of Family Violence*, vol. 26, n° 1, p. 21 à 30.
- ESTEFAN, Lianne Fuino, Martha L. COULTER, et Carla VANDEWEERD. 2016. « Depression in women who have left violent relationships : The unique impact of frequent emotional abuse », *Violence Against Women*, vol. 22, n° 11, p. 1397 à 1413.
- GAGE, Anastasia J. 2016. « Exposure to spousal violence in the family, attitudes and dating violence perpetration among high school students in Port-au-Prince », *Journal of Interpersonal Violence*. Vol. 31, n° 14. p. 2445-2474.
- HASKELL, Lori, et Melanie RANDALL. 2019. « *The Impact of Trauma on Adult Sexual Assault Victims* », ministère de la Justice Canada.
- HEIDINGER, Loanna. 2021. « La violence entre partenaires intimes : expériences des femmes des Premières Nations, métisses et inuites au Canada, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- HYMAN, Ilene, et autres. 2006. « Help-seeking rates for intimate partner violence (IPV) among Canadian immigrant women », *Health Care for Women International*, vol. 27, p. 682 à 694.
- IBRAHIM, Dyna. 2018. « La victimisation avec violence, la discrimination et les perceptions concernant la sécurité : perspective des immigrants, Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- JAFFRAY, Brianna. 2021a. « Violence entre partenaires intimes : expériences des femmes de minorité sexuelle au Canada, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- JAFFRAY, Brianna. 2021b. « Violence entre partenaires intimes : expériences des hommes de minorité sexuelle au Canada, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- JAFFRAY, Brianna. 2020. « Les expériences de victimisation avec violence et de comportements sexuels non désirés vécues par les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et d'une autre minorité sexuelle, et les personnes transgenres au Canada, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- KARAKURT, Gunnur, et autres. 2014. « Impact of intimate partner violence on women's mental health », *Journal of Family Violence*, vol. 29, n° 7, p. 693 à 702.
- MAXWELL, Ashley. 2020. « Les expériences de comportements sexualisés non désirés, de comportements discriminatoires et d'agressions sexuelles vécues au sein de la population étudiante des collèges militaires canadiens, 2019 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. 2012. « Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes » (site consulté le 24 février 2021).
- PARKS, Sharyn E, et autres. 2011. « Lifetime self-reported victimization among low-income, urban women: The relationship between childhood maltreatment and adult violent victimization », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 26, n° 6, p. 1111 à 1128.
- PERREAULT, Samuel. 2020a. « La violence fondée sur le sexe : les comportements sexuels non désirés dans les territoires du Canada, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- PERREAULT, Samuel. 2020b. « La violence fondée sur le sexe : les agressions sexuelles et les agressions physiques dans les territoires du Canada, 2018 », *Juristat*, produit no 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- PERREAULT, Samuel. 2015. « La victimisation criminelle dans les territoires, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- ROY, Joel, et Sharon MARCELLUS. 2019. « L'homicide au Canada, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- SAINT-ELOI CADELY, Hans, et autres. 2020. « Predicting patterns of intimate partner violence perpetration from late adolescence to young adulthood », *Journal of Interpersonal Violence*.
- SAVAGE, Laura. 2021a. « Violence entre partenaires intimes : expériences des femmes ayant une incapacité au Canada, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- SCHULTZ, Dana J., et Lisa H. JAYCOX. 2008. « Fear in adolescent dating relationships », *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, vol. 17, n° 2, p. 245 à 261.
- SIMPSON, Laura. 2018. « La victimisation avec violence et la discrimination au sein de la population des minorités visibles, Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

SULLIVAN, Tami P., et autres. 2012. « Is it the exception or the rule? Daily co-occurrence of physical, sexual and psychological partner violence in a 90-day study of substance-using, community women », *Psychology of Violence*, vol. 2, n° 2, p. 154 à 164.

TILLYER, Marie Skubak. 2012. « The relationship between childhood maltreatment and adolescent violent victimization », *Crime and delinquency*, vol. 61, n° 7, p. 973 à 995.

WIDOM, Cathy Spatz, Sally J. CZAJA, et Mary Ann DUTTON. 2008. « Childhood victimization and lifetime revictimization », *Child Abuse & Neglect*, vol. 32, n° 8, p. 785 à 796.

Notes

1. Bien que d'autres termes, tels que « personnes survivantes », puissent être employés pour désigner les personnes qui ont été victimes de violence entre partenaires intimes, le terme « victimes » est utilisé aux fins d'uniformité terminologique avec les autres rapports de Statistique Canada.

2. Cette analyse compare les femmes de 15 à 24 ans avec les femmes de 25 ans et plus. Une analyse distincte a été menée auprès de femmes de 25 à 34 ans afin de déterminer si les différences étaient statistiquement significatives pour le groupe d'âge plus jeune. Comme elles l'étaient, le groupe des 25 à 34 ans a été combiné aux 35 ans et plus. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les expériences de violence entre partenaires intimes selon le groupe d'âge, voir Cotter (2021a).

3. Pour obtenir d'autres données de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés sur la violence commise en dehors du contexte des relations entre partenaires intimes, voir Cotter et Savage (2019), Perreault (2020a; 2020b) et Jaffray (2020).

4. Le terme « ayant vécu en couple » désigne les personnes qui ont indiqué avoir été dans une relation intime à un moment donné depuis l'âge de 15 ans. Ce terme est parfois utilisé de façon interchangeable avec « les personnes qui ont été dans une relation intime ».

5. Les pratiques parentales sévères comprennent le fait de donner une fessée ou une gifle, de dire des choses qui blessent les sentiments de l'enfant, de lui faire sentir qu'il n'est pas désiré ou aimé, et de ne pas répondre à ses besoins fondamentaux.

6. Selon les réponses à l'outil Primary Care PTSD Screen (PC-PTSD), un outil d'évaluation de première ligne utilisé afin de cerner les personnes qui devraient être orientées vers un service spécialisé afin de suivre un traitement psychologique et psychiatrique pour ce genre de trouble. L'outil est conçu pour évaluer si une personne présente les principaux effets associés aux symptômes clés du TSPT, soit des souvenirs persistants, l'engourdissement, l'évitement et l'hyperexcitation. Si une personne répond « oui » à trois des quatre questions, on peut soupçonner la présence d'un TSPT. Il est essentiel de souligner que le PC-PTSD n'est pas un outil de diagnostic et qu'un TSPT soupçonné n'a pas la valeur d'un diagnostic. Dans un contexte clinique, un résultat positif au questionnaire PC-PTSD indiquerait que le patient doit faire l'objet d'une évaluation plus approfondie et recevoir potentiellement un diagnostic.

7. Il est important de souligner que les symptômes du trouble de stress post-traumatique (TSPT) peuvent eux-mêmes être considérés comme une incapacité. Comme il n'y a aucun moyen de savoir si une incapacité était présente au moment où la victimisation a eu lieu, il est possible qu'une personne ait été victime de violence et qu'elle ait développé un TSPT par la suite.

8. Dans le présent rapport, les termes « au cours de la vie » et « depuis l'âge de 15 ans » sont utilisés de façon interchangeable.

Tableaux de données détaillés

Tableau 1
Violence entre partenaires intimes depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le type de violence entre partenaires intimes et le groupe d'âge de la victime, Canada, 2018

Type de violence entre partenaires intimes	Femmes de 15 à 24 ans ¹						Femmes de 25 ans et plus					
	En a fait l'objet depuis l'âge de 15 ans ¹			En a fait l'objet au cours des 12 mois précédents ²			En a fait l'objet depuis l'âge de 15 ans ¹			En a fait l'objet au cours des 12 mois précédents ²		
	intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %		
	%	de	à	%	de	à	%	de	à	%	de	à
Violence psychologique ou exploitation financière												
A été jaloux(se) et ne voulait pas que vous parliez à d'autres hommes ou femmes	43,6	38,1	49,3	28,6	23,0	35,1	28,2*	27,2	29,1	3,4*	3,0	3,9
A blessé ou a menacé de blesser vos animaux de compagnie	2,6	1,6	4,1	1,3	0,6	3,1	4,5*	4,1	5,0	0,4	0,3	0,6
Exigeait de savoir avec qui et où vous étiez en tout temps	24,0	19,5	29,1	15,7	11,5	21,2	18,7*	18,0	19,5	2,2*	1,9	2,6
Vous a rabaisé ou vous a dit des mots blessants	29,2	24,7	34,1	20,5	15,9	26,0	31,4	30,4	32,4	7,4*	6,7	8,0
Vous a forcé à lui donner de l'argent ou des biens	3,3	2,3	4,9	1,3	0,6	2,5	6,6*	6,1	7,2	0,5	0,4	0,8
Vous a traité de personne dérangée, stupide ou bonne à rien ³	27,7	23,3	32,5	17,1	13,0	22,0	26,9	26,0	27,8	6,1*	5,5	6,7
A essayé de convaincre votre famille, vos enfants ou vos amis que vous étiez folle/fou ou de les monter contre vous ³	8,9	6,3	12,6	6,1	3,3	11,1	9,9	9,3	10,6	1,5*	1,2	1,9
Vous a suivi ou a rôdé près de votre domicile ou de votre lieu de travail ³	8,5	6,2	11,7	4,4	2,3	8,2	12,4*	11,7	13,1	0,6*	0,4	0,8
Vous a empêché d'avoir des contacts avec vos amis ou les membres de votre famille ³	10,2	7,7	13,4	3,9	2,3	6,4	10,6	10,0	11,2	0,9*	0,7	1,2
Vous a harcelé au téléphone, par message texte, par courriel ou au moyen des médias sociaux ³	17,7	13,8	22,4	10,6	7,0	15,7	13,2*	12,5	13,9	2,0*	1,7	2,4
Vous a empêché de travailler ou privé d'argent ou de ressources financières ³	1,9	1,1	3,3	F	F	F	5,4*	5,0	5,9	0,5	0,3	0,6
Vous a confiné ou enfermé dans une pièce ou un autre espace ³	3,6	2,0	6,3	F	F	F	3,4	3,0	3,9	0,1	0,1	0,2
A endommagé ou a détruit vos biens ou votre propriété	6,1	4,4	8,3	2,4	1,3	4,1	12,6*	11,9	13,3	1,1	0,9	1,4
Vous a fait des commentaires au sujet de vos expériences sexuelles passées ou de vos comportements sexuels de manière à vous intimider, vous humilier ou vous faire sentir inférieur	20,9	16,6	25,9	14,3	10,0	20,1	13,9*	13,2	14,6	2,1*	1,8	2,5
A révélé ou a menacé de révéler votre orientation sexuelle ou votre relation à certaines personnes alors que vous ne vouliez pas que celles-ci soient mises au courant de votre sexualité ou orientation sexuelle ⁴	7,5	3,9	14,0	F	F	F	6,1	4,3	8,8	F	F	F
A rejeté sur vous la faute de ses comportements violents ou abusifs ^{3, 5}	45,8	37,6	54,2	26,5	18,5	36,4	46,9	45,1	48,6	7,4*	6,4	8,4
Total	53,6	47,8	59,4	27,8	22,8	33,3	41,7*	40,7	42,7	10,2*	9,6	11,0
Violence physique												
Vous a bousculé, poussé, agrippé ou projeté au sol ³	11,6	8,8	15,0	5,8	3,3	9,8	17,7*	16,9	18,5	1,2*	1,0	1,4
Vous a donné un coup de poing ou un coup de pied, mordu ou frappé au moyen d'un objet ³	7,6	5,3	10,8	4,0	2,0	7,9	11,6*	11,0	12,3	0,5*	0,3	0,6
A menacé de vous blesser ou de vous tuer, ou de blesser ou tuer l'un de vos proches ³	4,4	2,7	7,1	F	F	F	7,5*	6,9	8,0	0,4	0,3	0,5
A tenté de vous étrangler ³	5,9	4,1	8,4	2,5	1,3	4,9	6,6	6,0	7,1	0,3*	0,2	0,5
A utilisé ou menacé d'utiliser un couteau, un fusil ou une autre arme pour vous blesser ³	1,6	0,9	2,8	F	F	F	4,2*	3,8	4,6	0,1	0,1	0,2
A menacé de vous frapper avec le poing ou tout autre objet qui aurait pu vous blesser	7,4	5,2	10,5	3,7	1,8	7,6	12,2*	11,6	12,9	0,8*	0,6	1,0
Vous a lancé un objet qui aurait pu vous blesser	7,2	5,3	9,8	2,3	1,2	4,3	11,1*	10,5	11,8	0,7*	0,5	1,0
Vous a giflé	8,2	5,6	11,9	3,7	1,8	7,6	11,7*	11,1	12,4	0,5*	0,4	0,8
Vous a battu	2,3	1,4	3,6	F	F	F	6,4*	5,9	6,9	0,2	0,1	0,4
Total	16,8	13,3	20,9	6,2	4,0	9,4	23,5*	22,6	24,4	2,0*	1,7	2,4

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1 — fin**Violence entre partenaires intimes depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le type de violence entre partenaires intimes et le groupe d'âge de la victime, Canada, 2018**

Type de violence entre partenaires intimes	Femmes de 15 à 24 ans†						Femmes de 25 ans et plus					
	En a fait l'objet depuis l'âge de 15 ans ¹			En a fait l'objet au cours des 12 mois précédents ²			En a fait l'objet depuis l'âge de 15 ans ¹			En a fait l'objet au cours des 12 mois précédents ²		
	intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %		
	%	de	à	%	de	à	%	de	à	%	de	à
Violence sexuelle												
Vous a obligé à vous livrer à des actes sexuels contre votre gré ³	10,6	7,8	14,2	4,1	2,5	6,7	8,3	7,7	8,9	0,5*	0,4	0,7
Vous a obligé ou a tenté de vous obliger à avoir une relation sexuelle ³	9,9	7,4	13,1	5,4	3,1	9,1	9,8	9,2	10,4	0,6*	0,4	0,8
Total	12,9	9,9	16,7	5,1	3,1	8,1	11,4	10,7	12,1	0,7*	0,6	1,0
Total de la violence entre partenaires intimes	55,8	49,8	61,5	29,1	24,0	34,8	43,1*	42,0	44,1	10,3*	9,6	11,1

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Représente le pourcentage de tous les répondants, à l'exception de ceux qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime.

2. Représente le pourcentage de tous les répondants, à l'exception de ceux qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime et de ceux qui ont déclaré n'avoir eu aucun contact avec un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédents.

3. Il s'agit d'une question tirée du Composite Abuse Scale — revised short form (CASr-SF).

4. Cette question a été posée uniquement aux répondants qui ne se sont pas identifiés comme hétérosexuels.

5. Cette question a été posée uniquement aux répondants qui ont répondu « oui » à au moins une question du CASr-SF. Par conséquent, le calcul des pourcentages ne comprend pas tous les répondants.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 2**Violence entre partenaires intimes commise contre les femmes, depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le groupe d'âge de la victime, Canada, 2018**

Violence entre partenaires intimes ¹	Femmes de 15 à 24 ans [†]			Femmes de 25 ans et plus		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
Depuis l'âge de 15 ans						
Violence psychologique ou exploitation financière	54	48	59	42*	41	43
Violence physique	17	13	21	24*	23	24
Violence sexuelle	13	10	17	11	11	12
Total de la violence physique ou sexuelle	24	19	29	26	25	27
Total de tous les types de violence	56	50	62	43*	42	44
Au cours des 12 mois précédents						
Violence psychologique ou exploitation financière	28	23	33	10*	10	11
Violence physique	6	4	9	2*	2	2
Violence sexuelle	5	3	8	1*	1	1
Total de la violence physique ou sexuelle	10	7	14	2*	2	3
Total de tous les types de violence	29	24	35	10*	10	11

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Comprend la violence commise par un conjoint marié, un conjoint de fait ou un partenaire amoureux (actuel ou ancien) ou une personne avec laquelle la victime entretenait un autre type de relation intime. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime et, pour les 12 mois précédents, ceux qui ont déclaré n'avoir eu aucun contact avec un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédents. Voir le tableau 1 pour consulter la liste des éléments compris dans chaque catégorie.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 3**Violence entre partenaires intimes commise contre les femmes, depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon certaines caractéristiques et le groupe d'âge de la victime, Canada, 2018**

Certaines caractéristiques	Violence entre partenaires intimes depuis l'âge de 15 ans						Violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois précédents					
	Femmes de 15 à 24 ans [†]			Femmes de 25 ans et plus			Femmes de 15 à 24 ans [†]			Femmes de 25 ans et plus		
	intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %		
	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à
Identité autochtone (Premières Nations, Métis ou Inuit)²												
Autochtone	60	44	75	61 [*]	56	66	32	17	52	14	11	19
Personne non autochtone [†]	56	49	62	42 ^{**}	41	44	29	24	35	10 ^{**}	9	11
Personne LGBTQ2³												
Oui [†]	61	47	74	68	61	75	26	17	38	17	12	23
Non	55	49	62	43 ^{***}	42	44	30	24	36	10 ^{***}	10	11
Groupe ethnoculturel⁴												
Groupe désigné comme minorité visible	43 [*]	30	57	28 ^{***}	25	31	25	16	36	7 ^{***}	6	9
Groupe non désigné comme minorité visible ^{5, †}	59	53	65	46 ^{**}	45	47	30	24	36	11 ^{**}	10	12
Statut d'immigrant												
Personne immigrante [†]	44	29	60	29	27	32	26	15	42	8 ^{**}	7	10
Personne non immigrante	59	53	64	47 ^{***}	46	49	30	24	36	11 ^{***}	10	12
Incapacité												
Personne ayant une incapacité [†]	65	57	73	54 ^{**}	52	56	33	26	42	14 ^{**}	13	15
Personne n'ayant aucune incapacité	47 [*]	39	55	36 ^{***}	35	37	25	19	33	8 ^{***}	7	9
Violence physique ou sexuelle subie avant l'âge de 15 ans												
Jamais [†]	50	44	57	34 ^{**}	33	35	26	21	33	8 ^{**}	7	9
Au moins une fois	72 [*]	60	82	66 [*]	64	68	37	27	48	16 ^{***}	15	18
Pratiques parentales sévères												
Jamais [†]	43	34	53	24 ^{**}	22	25	26	18	36	6 ^{**}	5	7
Au moins une fois	62 [*]	54	69	53 ^{***}	52	55	31	25	38	13 ^{***}	12	14
Occupé un emploi au cours des 12 mois précédents												
Oui [†]	57	50	63	48 ^{**}	47	49	30	25	37	12 ^{**}	11	13
Non	50	33	66	34 [*]	33	36	23	13	38	7 ^{***}	6	8
Plus haut grade obtenu												
Niveau inférieur aux études secondaires [†]	50	36	65	32 ^{**}	29	35	38	25	53	6 ^{**}	4	8
Diplôme d'études secondaires	62	54	70	40 ^{***}	38	42	34	26	43	9 ^{***}	7	10
Diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers	48	35	62	48 [*]	46	50	23	14	34	11 ^{***}	9	12
Diplôme universitaire	54	42	66	44 [*]	42	46	17 [*]	11	27	12 [*]	11	13
Groupe de revenu du ménage⁶												
Moins de 20 000 \$ [†]	60	44	74	56	51	61	22	14	32	12 ^{**}	8	16
20 000 \$ à 59 999 \$	61	50	72	42 ^{***}	40	44	30	20	42	11 ^{**}	9	13
60 000 \$ à 99 999 \$	54	42	66	42 [*]	40	45	29	19	42	9 ^{**}	8	11
100 000 \$ à 149 999 \$	51	37	64	43 [*]	40	45	31	20	46	11 ^{**}	9	12
150 000 \$ ou plus	53	40	65	43 [*]	40	45	31	21	43	10 ^{**}	9	12
Lieu de résidence												
Milieu rural [†]	60	46	72	44 ^{**}	41	46	32	19	49	11 ^{**}	9	12
Milieu urbain	56	49	63	43 ^{**}	42	44	31	25	38	10 ^{**}	10	11

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 3 — fin

Violence entre partenaires intimes commise contre les femmes, depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon certaines caractéristiques et le groupe d'âge de la victime, Canada, 2018

Certaines caractéristiques	Violence entre partenaires intimes depuis l'âge de 15 ans						Violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois précédents					
	Femmes de 15 à 24 ans†			Femmes de 25 ans et plus			Femmes de 15 à 24 ans†			Femmes de 25 ans et plus		
	intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %		
	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à
État matrimonial												
Marié ou vivant en union libre [†]	36	25	50	38	37	39	16	9	25	10	9	10
Séparé ou divorcé	F	F	F	67*	64	69	F	F	F	19*	16	23
Veuf	F	F	F	26*	24	29	F	F	F	7	3	14
Célibataire, jamais marié	61*	55	67	63*	59	66	33*	27	40	11**	9	13

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement ($p < 0,05$)** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes de 15 à 24 ans seulement ($p < 0,05$)*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour les femmes de 15 à 24 ans ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime et, pour les 12 mois précédents, ceux qui ont déclaré n'avoir eu aucun contact avec un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédents.

2. En raison de la taille de l'échantillon, il n'est pas possible de produire une plus grande désagrégation pour cette catégorie.

3. Comprend les personnes qui ont déclaré être lesbiennes, gaies ou bisexuelles ou avoir une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité. Comprend également les répondants dont le sexe à la naissance ne correspondait pas à leur genre (c.-à-d. qu'ils sont transgenres).

4. En raison de la taille de l'échantillon, il n'est pas possible de produire une plus grande désagrégation pour cette catégorie.

5. La population n'appartenant pas à une minorité visible comprend les Blancs d'origine unique, les Autochtones d'origine unique, de même que les Blancs/Latino-Américains et les Blancs/Arabes-Asiatiques occidentaux d'origines multiples, conformément à la définition du recensement.

6. Représente le revenu du ménage avant impôt et provient de sources multiples. Pour 84 % des répondants, les données sur le revenu ont été obtenues à partir d'un couplage réussi avec les dossiers fiscaux. Pour 15 % des répondants, le couplage avec les dossiers fiscaux n'a pas réussi ou les répondants n'ont pas consenti au couplage avec d'autres sources; les données sur le revenu de ces répondants sont imputées. Dans les territoires (moins de 1 % de l'échantillon total), on a demandé aux répondants de déclarer eux-mêmes leur revenu personnel et familial ou de fournir une fourchette dans laquelle leur revenu avant impôt avait diminué.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 4
Agressions physiques et sexuelles commises par des partenaires intimes et par d'autres personnes depuis l'âge de 15 ans, selon le groupe d'âge de la victime, Canada, 2018

Type de victimisation exercée par l'auteur présumé depuis l'âge de 15 ans	Femmes de 15 à 24 ans [†]			Femmes de 25 ans et plus		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
Violence de la part de partenaires intimes depuis l'âge de 15 ans¹						
Agressions physiques	16,8	13,3	20,9	23,5*	22,6	24,4
Agressions sexuelles	12,9	9,9	16,7	11,4	10,7	12,1
Total	23,7	19,3	28,7	25,9	25,0	26,8
Violence de la part d'autres personnes depuis l'âge de 15 ans						
Agressions physiques	21,8	18,6	25,3	26,8*	25,9	27,8
Agressions sexuelles	25,8	22,4	29,5	30,9*	30,0	31,9
Total	33,5	29,8	37,5	39,5*	38,6	40,5
Total de la violence subie depuis l'âge de 15 ans						
Agressions physiques	25,3	21,9	28,9	36,6*	35,6	37,6
Agressions sexuelles	28,3	24,7	32,1	34,1*	33,2	35,1
Total	37,4	33,5	41,5	46,4*	45,4	47,4

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Comprend la violence commise par un conjoint marié, un conjoint de fait ou un partenaire amoureux (actuel ou ancien) ou une personne avec laquelle la victime entretenait un autre type de relation intime. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 5
Agressions physiques et sexuelles commises par des partenaires intimes et par d'autres personnes au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le groupe d'âge de la victime, Canada, 2018

Type de victimisation exercée par l'auteur présumé au cours des 12 mois précédents	Femmes de 15 à 24 ans [†]			Femmes de 25 ans et plus		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
Violence de la part de partenaires intimes au cours des 12 mois précédents¹						
Agressions physiques	6,2	4,0	9,4	2,0*	1,7	2,4
Agressions sexuelles	5,1	3,1	8,1	0,7*	0,6	1,0
Total	10,2	7,2	14,2	2,4*	2,0	2,7
Violence de la part d'autres personnes au cours des 12 mois précédents						
Agressions physiques	6,0	4,2	8,5	1,4*	1,2	1,7
Agressions sexuelles	11,7	9,2	14,8	1,5*	1,3	1,8
Total	15,1	12,2	18,6	2,6*	2,3	3,0
Total de la violence au cours des 12 mois précédents						
Agressions physiques	7,9	6,0	10,5	2,9*	2,6	3,3
Agressions sexuelles	13,3	10,6	16,5	2,0*	1,7	2,4
Total	17,9	14,8	21,5	4,3*	3,9	4,8

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Comprend la violence commise par un conjoint marié, un conjoint de fait ou un partenaire amoureux (actuel ou ancien) ou une personne avec laquelle la victime entretenait un autre type de relation intime. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime et ceux qui ont déclaré n'avoir eu aucun contact avec un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédents.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 6
Agressions physiques et sexuelles commises par des partenaires intimes et par d'autres personnes depuis l'âge de 15 ans, selon le groupe d'âge de la victime et la région, 2018

Province ou région	Agressions physiques et sexuelles commises par des partenaires intimes ¹						Agressions physiques et sexuelles commises par d'autres personnes						Total des agressions physiques et sexuelles					
	Femmes de 15 à 24 ans [†]			Femmes de 25 ans et plus			Femmes de 15 à 24 ans [†]			Femmes de 25 ans et plus			Femmes de 15 à 24 ans [†]			Femmes de 25 ans et plus		
	intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %		
	%	de	à	%	de	à	%	de	à	%	de	à	%	de	à	%	de	à
Provinces de l'Atlantique	26	18	35	28	26	30	39	31	47	38	37	40	39	32	48	46	44	48
Québec	22	14	32	22	20	23	29	22	38	32	30	34	34	26	42	39	38	41
Ontario	21	13	33	25	23	27	31	24	39	40*	38	42	36	28	45	47*	45	49
Manitoba	25	15	38	29	26	32	30	21	40	44*	41	47	34	25	44	50*	47	53
Saskatchewan	36	26	47	29	27	31	37	29	46	39	36	41	43	34	51	47	44	49
Alberta	24	15	35	31	28	33	40	31	49	45	42	47	43	34	52	52	49	54
Colombie-Britannique	29	19	40	30	28	32	40	33	49	45	43	47	41	33	49	52*	49	54
Territoires	48	38	59	42	39	46	42	32	52	55*	50	59	47	37	56	65*	61	69
Canada	24	19	29	26	25	27	34	30	37	40*	39	41	37	33	42	46*	45	47

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Comprend la violence commise par un conjoint marié, un conjoint de fait ou un partenaire amoureux (actuel ou ancien) ou une personne avec laquelle la victime entretenait un autre type de relation intime. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime.

Note : La province ou le territoire désigne la province ou le territoire de résidence du répondant au moment de l'enquête et ne correspond pas nécessairement au lieu où la victimisation est survenue.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.